

PLAN D'ACTION FAISANT SUITE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES DANS LE RAPPORT DU PRINTEMPS 2016 DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA
RAPPORT 3 : LE PROCESSUS DE NOMINATION PAR LE GOUVERNEUR EN CONSEIL AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants	Organisation responsable/ point de contact
3.36 – 3.43	<p>3.44 Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Affaires autochtones et du Nord Canada et Sécurité publique Canada devraient travailler avec les ministres et les tribunaux, le plus tôt possible, à la dotation des postes pourvus par le gouverneur en conseil (GEC) afin d'assurer la continuité des activités.</p>	<p>Recommandation acceptée. Bien que les nominations par le GEC, comme celles pour la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives (CCETP) à la GRC, soient à la discrétion du GEC, Sécurité publique Canada continuera de travailler avec le Bureau du Conseil privé (BCP) et d'appuyer le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile en ce qui concerne les recommandations que celui-ci voudra soumettre au GEC.</p>	<p>Une procédure de suivi efficace pour les nominations à la CCETP.</p> <p>En collaboration avec le BCP, mise en œuvre de la nouvelle approche de nomination par le GEC, annoncée par le premier ministre le 25 février 2016.</p> <p>Afin d'appuyer de façon efficace le ministre, mise en œuvre d'un processus interne, qui sera harmonisé avec l'approche globale comprise dans le mandat.</p>	<p>Le 30 septembre 2016.</p> <p>Le 30 septembre 2016.</p> <p>Printemps 2017.</p>	<p>Un document de suivi a été rédigé pour les postes à la CCETP et comprend aussi toutes les nominations par le GEC relevant du ministre.</p> <p>En collaboration avec le BCP, Sécurité publique Canada a communiqué avec la CCETP et les autres organismes du portefeuille de la Sécurité publique concernant les exigences relatives à la nouvelle approche de nomination par le GEC.</p> <p>Des lignes directrices ministérielles seront rédigées, lesquelles décriront la nouvelle approche de nomination par le GEC et les procédures internes à utiliser à l'appui de cette approche.</p>	<p>Directeur général, Direction générale des Affaires parlementaires, du Cabinet et des Services exécutifs, Secteur des affaires du portefeuille et des communications, Sécurité publique Canada.</p>